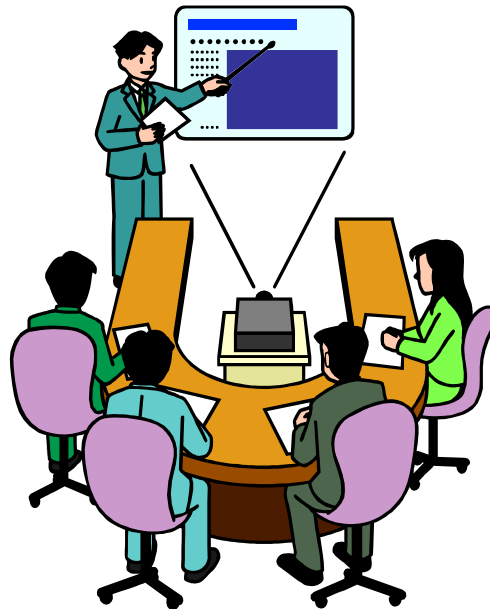


FICHE FORMATION N° 12

**PROGRAMMES TYPES DE FORMATIONS
A LA PREVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS
DANS LES ETABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR**

LA GESTION DES MANIFESTATIONS EXCEPTIONNELLES

Proposition de programme réalisée par un groupe de travail regroupant des membres de l'association GP'Sup¹. Mise à jour décembre 2012.



¹ Présentation de l'association GP'Sup en page 4 de ce document

MODALITES D'ORGANISATION

1. **Objectif de la formation :** Donner aux personnes susceptibles d'organiser des manifestations exceptionnelles, les connaissances et compétences nécessaires pour la préparation des dossiers de demande de manifestation exceptionnelle, le suivi du traitement des demandes et l'exploitation des autorisations obtenues.
2. **A l'issue de la formation, les stagiaires doivent être capables:**
 - De connaître les obligations réglementaires liées à l'organisation de manifestations exceptionnelles
 - De réaliser un dossier de demande de manifestation exceptionnelle complet
 - De connaître les procédures liées à l'exploitation des dossiers et les responsabilités encourues
3. **Pré-requis :** Formation générale de sensibilisation à la sécurité (voir **FICHE FORMATION TYPE F1bis**). Connaissance de la réglementation des Etablissements Recevant du Public.
4. **Durée de la formation et répartition des séances :** Formation théorique sur deux demi-journées, associée éventuellement à des travaux pratiques et études de cas. La formation sera idéalement proposée aux chefs de services, notamment des services culturels et bureau de la vie étudiante, aux responsables d'association des personnels et présidents des associations d'étudiants
5. **Modalités de déroulement :** Formation théorique en salle, associée éventuellement à des visites sur sites.
6. **Intervenants :** Conseiller en prévention de l'établissement, Service sécurité de la commune, Service Départemental de Sécurité Incendie.
7. **Supports de formation :** Documents types prêts à l'emploi et fiches de procédure pour mise en œuvre pratique. Travail sur dossiers à titre d'expérience. Supports Vidéo de situations d'accident.
8. **Validation de la formation :** Test simple de type QCM à l'issue de la formation. Travail à réaliser sur un projet fictif de manifestation exceptionnelle
9. **Compléments :** Formation générale sur la réglementation des Etablissements Recevant du Public, formation sur les addictions (notamment l'alcool dans le cadre des soirées étudiantes)

PROGRAMME TYPE

MODULE	CONTENU	INTERVENANTS	DUREE	NECESSITE
1° Généralités				
Les procédures et la réglementation	Les différents types de manifestations exceptionnelles. La réglementation des Etablissements Recevant du public relative aux manifestations exceptionnelles (article GN6). La spécificité des manifestations à caractère social et culturel dans les établissements d'enseignement (type R). Les manifestations extérieures et sous chapiteau	Conseiller en prévention Service sécurité incendie départemental ou service sécurité de la commune	1 h 30'	Incontournable
2° La préparation				
La préparation du dossier	Les délais Le contenu du dossier : <ul style="list-style-type: none"> - calcul des effectifs - demande de manifestation - notice de sécurité - notice d'accessibilité - demandes de dérogation et mesures compensatoires - plans et annexes - Représentant de la direction Le dépôt du dossier et le circuit de traitement	Conseiller en prévention Service sécurité incendie départemental ou service sécurité de la commune	0 h 45'	Incontournable
Les débits de boissons	Réglementation en vigueur, différents types de situations. Déclarations et autorisations, les catégories de boissons.	service sécurité de la commune	0 h 30'	Recommandé si concerné
Le traitement du dossier	Les visites des bureaux de contrôle, visites de commissions de sécurité, les avis donnés, les arrêtés d'autorisation ou d'interdiction.	Conseiller en prévention Service sécurité incendie départemental ou service sécurité de la commune	0 h 30'	Incontournable
La mise à disposition des locaux aux organisateurs	Modalités de transfert de responsabilité, assurance, convention de mise à disposition des locaux, état des lieux etc.	Conseiller en prévention	0 h 15'	Incontournable
3° Le déroulement				
La préparation de la manifestation	La prévention des incidents et accidents : <ul style="list-style-type: none"> - contrôle des effectifs - contrôle des consommations d'alcool - contrôle de la sécurité (agents de sûreté et sécurité) - organisation de l'équipe interne d'urgence - plans de prévention avec intervenants extérieurs 	Conseiller en prévention Service sécurité incendie départemental ou service sécurité de la commune	1 h 00'	Incontournable
4° Travaux pratiques				
Retours d'expérience	Retours sur des manifestations passées, étude de dossiers ayant été préalablement traités. Retours sur accidents et incidents au cours de manifestations passées.		1 h 00'	Recommandé
Etude de dossiers	Travail en groupe sur des projets fictifs ou réels de manifestations : préparation des dossiers, préparation de l'organisation de la manifestation		2 h 00'	Optionnel

Le GP'Sup, créé en 1996, est le regroupement des fonctionnels hygiène et sécurité des établissements d'enseignement supérieur. Le fonctionnel hygiène et sécurité est chargé de conseiller et assister le Président de son établissement d'enseignement supérieur pour la définition et la mise en œuvre des actions de prévention des risques professionnels. Ses domaines d'intervention sont la sécurité, la santé des personnels et des usagers, ainsi que la protection de l'environnement. Clé de voûte de la prévention dans son établissement, ses missions sont multiples et souvent complexes. Il doit intervenir sur des domaines très variés.

L'association du GP'Sup permet les échanges entre collègues et les retours d'expériences qui jouent un rôle fondamental dans le travail quotidien. Cela s'organise au travers de son forum de discussion et des journées d'information ou des colloques que l'association organise.

La diversité des origines de chacun (chimistes, biologistes, spécialistes en radioprotection, en incendie, ...) et l'expérience des "anciens" (ou pionniers ?!) font la richesse et la force de l'association qui compte actuellement plus de 150 membres.

Par ailleurs, le GP'Sup est un interlocuteur privilégié des instances qui jouent un rôle en matière de prévention des risques professionnels. Les membres de l'association sont engagés dans de nombreux groupes de travail en collaboration avec le Ministère de l'Education Nationale, l'Observatoire National de la Sécurité (ONS), l'Institut National de Recherche et de Sécurité pour la prévention des accidents du travail (INRS), d'autres associations de préventeurs.

<http://www.gpsup.org>